

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	14 (1926)
Heft:	244
Artikel:	Les femmes et la Société des Nations : l'oeuvre des femmes déléguées
Autor:	E.Gd. / Aberdeen, Ishbel / Corbett Ashby, Margery
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258901

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... 8.—
Le Numéro... 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Pregny
Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest
12 num. 24 num.

ANNONCES

La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Les femmes et la Société des Nations: II. L'œuvre des femmes déléguées: E. Gd. — De-ci, De-là... — La quinzaine féministe (la candidature au Parlement de Mrs. Corbett Ashby; élections municipales en Belgique et en Angleterre; moralité publique; *in Memoriam*: le professeur Zürcher; les Congrès du mois; l'idée marche...: E. Gd. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: A. LEUCH-REINECK. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — *Feuilleton*: En passant à Genève, deux Expositions (Marthe Giacomini-Piccard; exposition de puériculture): Jeanne VUILLIOMENET. — Notre bibliothèque: *La famille Gigliant*. — *Illustrations*: Quatre femmes déléguées à la S. d. N. (Mme Bugge-Wicksell, Dame Edith Lyttelton, H. Forchammer, Dr. Gertrud Baümer).



Mme Anna BUGGE-WICKSELL

Déléguée suppléante de Suède aux Assemblées de la Société des Nations

Les Femmes et la Société des Nations¹

II

L'œuvre des femmes déléguées

Si, comme nous l'avons dit, c'est dans les Commissions et sous-Commissions de l'Assemblée que se fait le meilleur travail pour la S. d. N., né nous plaignons pas trop qu'aucune femme encore n'ait été nommée déléguée officielle, et que celles qui sont venues à Genève aient dû se contenter d'être suppléante

¹ Voir le *Mouvement Féministe*, n° 243.

2 Rappelons ici que l'Assemblée de 1926 a compté sept femmes déléguées suppléantes et conseillères techniques: Mmes Bugge-Wicksell (Suède) et Larssen-Jahn (Norvège), Mles Forchammer (Danemark), Vacaresco (Roumanie), Dame Edith Lyttelton (Grande-Bretagne), Miss Bage (Australie), et Dr. Baümer (Allemagne). De plus, la délégation hollandaise avait, comme d'habitude, amené avec elle comme secrétaire de délégation Mme Kluyver, secrétaire au Ministère des Affaires étrangères à La Haye.

ou experts techniques². A ces titres-là, en effet, elles siègent dans les Commissions aussi bien que les plus grands personnages politiques, et aussi bien qu'eux, elles peuvent y donner toute leur mesure. C'est ce que nous voudrions montrer au cours de cet article.

Ce dont, en revanche, alors nous nous plaignons, et ce dont nous nous plaignons jusqu'à ce que cette pratique ait pris fin, c'est de l'habitude de diriger automatiquement toutes les femmes membres de délégations sur la Ve Commission, laquelle ayant à son programme les « questions sociales et générales », devient un peu de ce fait le déversoir de l'Assemblée. Que les femmes aient des compétences indiscutables en matière de questions sociales, nous sommes pleinement d'accord; mais ceci ne



Dame Edith LYTTELTON

Déléguée suppléante de Grande-Bretagne à la Société des Nations
(1923 et 1926)

signifie pas qu'elles n'ont des compétences qu'en ces matières-là *seulement*, et il est un peu dommage que les autres Commissions n'admettent les femmes que de raccroc: à la I^{re} Commission (questions juridiques et constitutionnelles), M^{me} Bugge-Wicksell seulement, qui y a d'ailleurs sa place toute marquée comme spécialiste de droit international; à la II^{me} Commission (organisations techniques), Miss Bage, Dame Lyttelton, et M^{me} Vacaresco, à titre de remplaçantes d'un autre délégué, et M^{me} Larssen-Jahn, parce qu'elle l'a expressément demandé; pas une seule femme, ni à la III^{me} Commission appelée à s'occuper de la réduction des armements, ni à la IV^{me} (budget), quand bien même le concours des femmes n'est pas à négliger quand il s'agit de réaliser des économies, ni à la VI^{me} (questions politiques), qui avait à son ordre du jour cette Convention sur l'esclavage, à laquelle se sont directement intéressées tant de Sociétés féminines... Et cependant, un progrès a été accompli depuis le temps où la II^{me} Commission était, elle aussi, hermétiquement fermée aux femmes.

C'est donc l'activité de la II^{me} et de la V^{me} Commission que nous analyserons, puisque c'est là que s'est essentiellement concentré le travail des femmes déléguées. La V^{me} Commission avait à examiner, en outre d'un rapport sur l'œuvre de protection des femmes et des enfants dans le Proche-Orient, les rapports de la Commission consultative de l'opium, de la Commission consultative contre la traite des femmes et pour la protection de l'enfance, et la question des réfugiés arméniens et russes. Nous avons l'intention de revenir prochainement plus en détail sur l'œuvre intéressante au plus haut point que poursuit M^{me} Jeppe, comme commissaire de la S. d. N. à Alep (Syrie), auprès des femmes et des enfants, soit échappés aux massacres arméniens, soit enfermés dans des harems musulmans, et c'est pourquoi nous serons brève aujourd'hui sur ce point; mais tous ceux qui ont eu l'occasion d'entendre M^{me} Jeppe elle-même parler de cette œuvre dans des conférences à Genève, en Angleterre, ou en Allemagne, comprendront qu'à l'unanimité la V^{me} Commission ait témoigné à M^{me} Jeppe sa gratitude et son admiration, ainsi qu'à ses collaborateurs de Constantinople, Dr. Kennedy et Miss Mills. Le seul côté sombre, c'est la question financière, car l'entretien de ces asiles et maisons de refuge figure naturellement au budget de la S. d. N., quand bien même l'initiative privée vient aussi largement à leur secours, et il ne se passe pas d'année qu'il ne faille batailler pour obtenir le maintien des crédits nécessaires. Cette année, Dame Lyttelton, nommée rapporteur, avait proposé de demander à la Commission du budget 20.000 fr. or pour la maison de Constantinople, et 45.000 fr. or pour l'œuvre de M^{me} Jeppe, engageant cette dernière à se mettre en relations d'autre part avec les œuvres qui travaillent en Syrie sous le contrôle de la France, comme puissance mandataire. Malheureusement, la IV^{me} Commission refusa ces crédits: aurait-elle réalisé cette économie-là précisément, si une femme y avait siégé?... C'est ce refus que ne put que déplorer Dame Lyttelton en présentant son rapport en séance plénière, mais dont les conséquences sont moins graves qu'il ne paraît au premier abord, puisque l'œuvre de M^{me} Jeppe ne doit guère plus durer qu'une année encore, et que l'on peut espérer que des subventions privées boucheront le trou qu'a refusé de combler la Commission du budget.

Nous avons donné ici même des précisions assez circonstanciées sur le travail de la Commission consultative contre la traite pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir.¹ Le rapport de cette Commission, très simple et très concis, fut adopté à l'unanimité par la V^{me} Commission, non sans avoir donné lieu à un échange de vues intéressant entre ses membres, au cours duquel Dr. Baümer insista sur les excellents résultats

¹ Voir le *Mouvement Féministe*, no 235. — Les travaux de la Commission ont porté, on s'en souvient, sur l'examen des rapports annuels des gouvernements quant aux mesures prises par eux contre la traite, sur les résultats de l'enquête commencée sur les maisons de tolérance, sur l'expulsion des prostituées étrangères et la nécessité de coordonner les efforts dans ce domaine des organisations de secours, sur l'emploi des femmes dans la police, sur la vente des publications obscènes, sur les relations entre l'alcoolisme et la traite des femmes, et enfin sur le problème de l'émigration considéré au point de vue des dangers de traite.

donnés par l'introduction de la police féminine, avec laquelle elle voudrait voir les organisations privées collaborer davantage. Quant au problème si difficile à résoudre du sort des prostituées expulsées, Dr. Baümer voudrait le lier à la question de l'assistance générale aux nécessiteux. Idée intéressante. Inutile de dire que, sur la recommandation de sa V^{me} Commission, l'Assemblée adopta, à l'unanimité aussi, le rapport de la Commission consultative contre la traite. — Quant à celui de la Commission consultative pour la protection de l'enfance, son sort fut différent. On se souvient que cette Commission, devenue remarquablement nombreuse par toutes les adjonctions de membres qui y ont été faites peu à peu, s'est trouvée, du fait de l'inexpérience en matière de travail international de certains de ses nouveaux membres — hélas, féminins! — devant un programme si formidablement étendu que, même après y avoir pratiqué des coupes sombres, il n'était pas resté moins de 11 questions à son ordre du jour!² De plus, quelques-unes de ces questions ne présentaient pas un intérêt international bien évident, et tendaient un peu trop à transformer — qu'on nous passe l'expression! — la S. d. N. en la bonne à tout faire en matière de protection infantile. C'est pourquoi des réserves furent faites au sein de la V^{me} Commission, notamment par Dame Edith Lyttelton, par le Maharajah de Kapurthala, représentant de l'Inde, par M^{me} Larssen-Jahn, par le délégué italien, par d'autres encore, qui aboutirent aux résultats — naturellement sanctionnés par l'Assemblée: onques ne vit jamais Assemblée refuser les conclusions d'une Commission! — que nous résumons brièvement ci-après:

L'Assemblée donne son approbation au travail de la Commission consultative relatif à la protection de la première enfance, à l'âge de mariage et de consentement, aux allocations familiales, à l'antialcoolisme (sous réserve d'études ultérieures), au travail des enfants. Elle approuve sa décision de demander au Conseil de faire une enquête sur les tribunaux pour enfants, et l'engage à poursuivre elle-même une enquête sur l'influence du cinéma sur les enfants. En revanche, elle estime que la question des récréations telle qu'elle a été envisagée par la Commission sort de sa compétence, et recommande d'ajourner momentanément et pour les mêmes motifs la question de l'éducation biologique.

Aurions-nous, chacune de nous, fait le même choix?... En tout cas, on ne peut se plaindre que ce soit faute de membres féminins dans la Commission que ce départ ait été opéré entre les différents sujets; et n'oublions pas non plus que telle question, excellente à traiter *nationalement*, peut être la cause de grandes difficultés sur le plan international.

La place nous manque malheureusement pour parler encore des travaux de la V^{me} Commission relatifs à la question des réfugiés arméniens et russes et au rapport de la Commission de l'opium, travaux qui aboutirent notamment à l'adoption par l'Assemblée de ce rapport et à la votation de la résolution suivante, que nous citons intégralement, vu son importance:

L'Assemblée, vivement émue par les indications que contient le rapport de la Commission consultative au sujet de la gravité de la situation actuelle, en ce qui concerne le trafic illicite, ainsi que par les termes de la résolution que la Commission a adoptée et suivant laquelle il est extrêmement difficile d'assurer un contrôle efficace du trafic international de l'opium et des stupéfiants avant que la Convention de Genève n'ait été mise à effet, insiste auprès des gouvernements de tous les Etats membres de la Société pour qu'ils adhèrent à la Convention de Genève ou procèdent à la ratification de cette Convention, afin que, si cela est possible, les ratifications nécessaires à son entrée en vigueur puissent être déposées au Secrétariat avant la fin de l'année.

Il faut, en effet, nous limiter en parlant des travaux de la V^{me} Commission, si nous voulons donner encore un bref aperçu de ceux de la II^{me} Commission, à laquelle, comme nous l'avons vu, siégeaient quatre femmes. Celle-ci avait un ordre du jour très considérable: la restauration économique et financière de l'Autriche et de la Hongrie, l'œuvre de l'Office pour l'établissement des réfugiés grecs et bulgares, les travaux préparatoires à la Conférence économique, l'Organisation des

² Voir le *Mouvement*, no 235.

communications et du transit, l'Organisation d'hygiène, et la Coopération intellectuelle. Sur les premiers objets, la voix des femmes ne s'est pas fait entendre, sauf celle de Mme Kluyver, secrétaire de la délégation hollandaise qui, remplaçant le délégué principal, apporta l'adhésion de son pays aux travaux préparatoires à la Conférence économique et signala quelques erreurs de méthode à éviter. En revanche, tant en matière d'organisation d'hygiène que de coopération intellectuelle, les déléguées prirent activement part aux discussions.

Notre journal ayant publié, il y a quelques mois, un exposé des travaux de l'Organisation d'hygiène de la S. d. N., nous rappellerons très brièvement le contenu du rapport présenté par cette organisation à l'Assemblée, et que devait approuver la II^{me} Commission: collaboration avec l'Extrême-Orient, voyages d'études aux colonies, création d'un bureau de renseignements épidémiologiques en Afrique (dans le genre de celui qui fonctionne déjà à Singapore), études pour la prévention de la maladie du sommeil, échanges de professeurs et de médecins, etc. Le délégué tchèque, M. Veverka, chaleureusement appuyé par Mme Larssen-Jahn, qui put apporter des précisions sur l'œuvre de prévention accomplie dans ce sens en Norvège, demanda qu'au programme de l'Organisation d'hygiène figurât, en outre de tous les objets énumérés plus haut, l'éducation physique, y compris l'hygiène scolaire. Seulement, comme pour l'œuvre de M^{me} Jeppe, c'est en liaison avec cette terrible IV^{me} Commission, qui veille aux finances de la S. d. N., que devait travailler ici la II^{me} Commission, en recommandant pour l'organisation de l'Hygiène, et notamment pour le Bureau de renseignements épidémiologiques de Singapore, le vote de crédits suffisant à entretenir toutes ces institutions; mais, plus heureux que leurs collègues de la V^{me} Commission, les membres de la II^{me} obtinrent les crédits demandés. Quant aux travaux de la Commission de coopération intellectuelle, exposés en détails par le directeur de l'Institut de Paris, M. Luchaire, ils furent l'occasion d'échanges de vues intéressants entre les membres de la II^{me} Commission, notamment sur l'enseignement à donner à la jeunesse. Mme Larssen-Jahn et Dame Lyttelton insistèrent toutes deux chaleureusement sur l'importance de cette activité de la Commission, et s'élèveront contre le fait qu'une seule femme siège dans la sous-Commission d'experts spécialement chargée de l'étude de cette question. Il est certain, pensons-nous avec elles, qu'une place importante devrait être réservée aux femmes dans les institutions où l'on travaille à l'éducation pour la paix, puisque l'on va répétant que la première tâche de la femme est d'être éducatrice: le baron Adelsward (Suède) en apporta une preuve de plus en annonçant que la grande romancière de son pays, Selma Lagerlöf, prépare

actuellement un livre destiné à la jeunesse sur le but et les activités de la S. d. N.: réjouissons-nous donc de pouvoir bientôt faire connaître aux jeunes autour de nous ce nouveau voyage de Nilss Hoggersen aux pays de la compréhension et de l'entente internationales. Une résolution proposée par Dame Lyttelton insistait sur l'importance toute spéciale de cette activité de la Commission de coopération intellectuelle fut adoptée à l'unanimité, ainsi qu'une autre résolution fort intéressante, appuyée par Dame Lyttelton également, et suggérant aux gouvernements la création de bourses universitaires qui permettraient à des étudiants de séjournier à Genève au moment des Assemblées de la S. d. N.¹ Miss Bage avait bien exprimé la crainte que les étudiants de son pays ne pussent guère plus en profiter, vu la distance, qu'ils ne profitent de ces échanges d'étudiants si féconds au point de vue international: mais son exemple et celui des femmes d'Australie, qui viennent toujours nombreuses à nos Congrès, peuvent nous faire espérer que, si ces bourses sont créées, la participation australienne n'y fera pas défaut.

Ainsi, à peu près partout où elles ont pris place, les femmes déléguées ont apporté à la S. d. N. cette collaboration sérieuse, et solide qu'exigent les travaux techniques de l'institution de Genève. Pas de grands discours, pas de phrases vaines; mais des appréciations nettes, des jugements motivés, des opinions étayées par les expériences de spécialistes, des initiatives intéressantes: les qualités essentielles, en un mot, pour prouver à ceux qui en douteraient encore combien leur concours est utile et nécessaire. Souhaitons donc, en terminant, que de nombreux représentants de gouvernements, amenés par les circonstances à travailler avec elles dans ces différentes Commissions, se soient si bien persuadés de cette vérité que, l'an prochain, ce ne soient plus seulement sept Etats, mais une bien plus forte proportion de tous ceux auxquels a été adressée une lettre commune de nos trois grandes Associations féminines internationales, qui, répondent à cette demande en réservant des places à des femmes dans leur délégation à Genève.

E. Gd.

* * *

¹ La Fédération internationale des Femmes universitaires n'aurait-elle pas là, elle aussi, un emploi intéressant pour les bourses internationales qu'elle s'occupe à fonder?

En passant à Genève

Deux Expositions

I. MARTHE GIACOMINO-PICCARD.

L'artiste genevoise expose au musée Rath, à Genève, une œuvre extrêmement intéressante: peintures de fleurs et de paysages, et travaux d'art appliqués: objets d'argent ciselé, boîtes et reliures.

Ses fleurs — il en est une centaine d'aquarelles — expriment toutes une joie un peu massive et flamboyante, au dépens de la légèreté et de la transparence peut-être. Zinnias, œillets de poète, giroflées, pieds d'alouette, anthémis et capucines évoquent des salons d'autrefois par leurs touffes bien serrées, comme par le charme piquant des vases vieillots où trempe leurs tiges. Les fonds toujours spirituellement peints font ressortir ces bouquets de fleurs éclatantes, d'une plénitude de vie bien flamande. Le triomphe de l'adroite artiste, c'est la suite de ses bouquets de gentianes; vigoureuses sur de courtes tiges, elles ouvrent l'urne bleu-profound aux reflets de bronze de leur fleur exquise et enchantent le regard. Combien je les préfère aux deux seuls « portraits » de roses qui me semblent manquer de légèreté de touche.

Si j'admire grandement les fleurs de Mme Giacomini-Piccard, j'aime aussi ses paysages, ses champs de blé si francs de ton, ses Salèves violacés, ses palais et ses canaux vénitiens, et ses paysages de Florence et d'Urbino, avec leur ciel pâle, leur architecture mé-

lancolique et l'élan de leurs cyprès noirs. Et les dessins au crayon si poétiques et d'une si belle facture m'ont véritablement enchantée. On ne se lasse point de les admirer.

Les amis du livre et de la belle reliure auront goûté sans réserver les revêtements de peaux harmonieusement teintées, où brille, discrète, la splendeur délicate des ornements de nacre. Marthe Giacomini sait revêtir un livre d'une parure assortie, avec un tact et un art parfaits, au texte qu'il proclame. Des boîtes charmantes et des bijoux et menus objets d'argent ciselé complètent l'exposition de cette artiste, si sincèrement et magnifiquement décoratrice.

II. EXPOSITION DE PUÉRICULTURE.

Organisée par la Section genevoise du Mouvement de la Jeunesse suisse-romande, la Semaine genevoise de l'enfant a rencontré un grand succès. Des conférences ont été données avec le concours du cinéma, à la Salle Centrale de la Madeleine, sur les dangers, pour l'enfant spécialement, de l'habitation malsaine, de la tuberculose, de l'alcool, des maladies infectieuses, etc. Et une exposition attire l'attention du public sur tout ce qui se fait — et sur tout ce qui devrait encore être fait — pour le plus grand bien des petits enfants.

Aux murs, des pancartes explicatives concernant l'alimentation des bébés, le régime suivant l'âge, les signes de maladie et ceux de la santé, la dentition, le sevrage, etc., etc. Des stands se succèdent, exposant des vêtements, des layettes, de petites chaussures, des meubles de nursery, des jouets compliqués et d'autres qui sont faits avec rien.



Mme H. FORCHAMMER
Présidente du Conseil National des Femmes danoises,
Déléguée suppléante du Danemark aux Assemblées de la S. d. N.

N. D. L. R. — Nous publions ci-après le texte de la lettre à laquelle il est fait allusion plus haut:

Londres, le 21 septembre 1926.

Monsieur le Ministre,

Les représentantes des différentes Associations internationales de femmes, réunies à Genève à l'occasion de la VII^{me} Assemblée de la Société des Nations, après avoir constaté que les pays tels: la Suède, la Norvège, le Danemark, la Roumanie, la Grande-Bretagne et l'Australie, qui ont compris des femmes dans leurs délégations à la Société des Nations, se félicitent du travail accompli par elles, ont décidé de demander aux Gouvernements adhérents, qui ne l'ont pas fait jusqu'ici, de bien vouloir adjoindre, pour les réunions futures de la Société des Nations, une femme à leurs délégations nationales.

La participation des femmes aux délibérations de l'Assemblée et de ses Commissions a prouvé, non seulement son influence heureuse sur les décisions de ces réunions, mais encore qu'elle est un encouragement pour les femmes de tous les pays à participer aux efforts faits en faveur de la paix.

En vous adressant cet appel au nom de nos Associations, nous avons le ferme espoir que vous voudrez bien le transmettre à votre Gouvernement, et que celui-ci, y répondant, joindra une femme à sa délégation.

La Croix-Rouge des Jeunesse expose son activité pour l'hygiène, l'entraide, la correspondance entre écoliers de toutes les nations. Ici, le Service d'hygiène et le laboratoire cantonal mettent en garde contre les impuretés du lait et des sirops. Là, on pousse le cri d'alarme des conséquences de l'hérédité alcoolique des parents. On se presse dans le stand de l'anthropologie enfantine: organes, croissance, squelette, etc.

Les affiches du coin international sont fort intéressantes. Ainsi cette affiche, tchèque je crois, qui montre un bébé à la tribune dénonçant férolement devant un public de nourrissons les méfaits du biberon. Ou ce bon saint Pierre, perplexe et affligé devant la porte du Paradis, où se présentent chaque jour au moins deux ou trois pauvres petits portant sous le bras le biberon qui les fit passer de vie à trépas. Si, à cette vue, toute femme qui le peut se refuse à nourrir son enfant, elle sait du moins qu'entre une criminelle et elle il n'y a pas grande différence.

En étudiant de près cette intéressante exposition, on ne peut qu'admirer l'heureuse initiative et les œuvres intéressantes des Jeunesse romandes. Ces jeunes accourus au secours des jeunes, qui fondent des ouvroirs et des écoles, qui apportent des berceaux et layettes dans les intérieurs de misère, qui adoptent des petits, qui les envoient au soleil dans un « Preventorium », qui soutiennent de leurs dons les œuvres consacrées aux enfants malheureux, ces jeunes illuminent de rayons d'amour les chemins sombres où trébuchent et gémissent les humains déshérités et leurs pauvres petits gosses innocents.

JEANNE VUILLIOMENET

En vous remerciant à l'avance de l'intérêt que très certainement suscitera chez vous, notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments de haute considération.

ISHREL ABERDEEN AND TEMAIR,
Présidente du Conseil International des Femmes.

MARGERY CORBETT ASHBY,
Présidente de l'Alliance Internationale pour le
Suffrage et pour l'Action civile et politique
des Femmes.

JANE ADDAMS,
Présidente de la Ligue Internationale des Femmes
pour la Paix et la Liberté.

De-ci, De-là...

T. S. F. et féminisme.

Le nouvel horaire de Radio-Genève nous oblige à modifier les indications que nous avons données dans notre dernier numéro sur les chroniques de propagande féministe qui se font par ce moyen à Genève: c'est désormais à 20 heures 20 qu'auront lieu ces cau-



Dr. Gertrud BAUMER
Députée au Reichstag, déléguée suppléante à l'Allemagne à la VII^{me} Assemblée de la S. d. N.

Notre Bibliothèque

T. COMBE: *La Famille Gigliant*, 1 vol., 2^e éd. Bibliothèque du *Samedi soir* (Imprimerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds). 1 fr. 25 pour les abonnés du *Samedi Soir* et 1 fr. 50 chez tous les libraires.

Mme T. Combe est bien certainement l'auteur le plus représentatif de notre Montagne neuchâteloise et aussi un des meilleurs écrivains du pays romand. Parvenue à l'âge où le regard se porte en arrière, avec quel intérêt ému et quelle légitime fierté, notre éminente compatriote peut passer la revue de ses nombreux livres envoyés dans le monde entier et de leurs personnages, enfants de son imagination.

Sa verve de conteuse-née a toujours été si spontanée et sa gaieté si communicative qu'elles ont pu éclipser pour beaucoup de lecteurs deux caractères des livres de l'écrivain dont nous sommes particulièrement fiers, nous autres Montagnards: d'abord, son amour pour les petits, les humbles, les déshérités, amour qui a su créer des types d'une humanité si réelle, décrits avec une sympathie si douloureuse parfois. Il est probable que c'est cette sympathie pour les pauvres gens de chez nous, jointe à la connaissance des difficultés d'un ménage d'artisans-horlogers — celui de ses parents — qui a conduit l'écrivain au socialisme.

Ensuite, la compréhension de la nature nous paraît tout à fait remarquable dans l'œuvre de Mme T. Combe. Cette compréhension de notre Jura austère et grisâtre s'est traduite sous la plume de l'écrivain en une foule de tableautins exquis. Ouvrons ses livres qui ont divertis et émus deux générations déjà, et nous lirons des descriptions de menus paysages faits avec un art parfait. Si nous